

Eidg. Departement des Innern (EDI)

29.06.2004 - 11:11 Uhr

Démission du président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse

(ots) - Le président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ), Leo Brücker-Moro (44 ans, d'Altdorf) a annoncé sa démission pour fin 2004. Il aura ainsi passé 9 ans à la tête de la CFEJ. En choisissant de partir, il entend permettre l'avènement de nouvelles forces et de nouvelles idées. Cette attitude se veut cohérente avec sa vision d'une politique vivante de l'enfance et de la jeunesse, et conforme à l'évolution sociale. Durant sa présidence, la CFEJ a renforcé son rôle d'expert en matière de questions liées à la violence juvénile, de promotion de la participation ou de l'intégration des jeunes issus de la migration.

Le Conseil fédéral remercie Leo Brücker-Moro d'avoir défendu avec un grand engagement les intérêts des enfants et des jeunes au niveau fédéral et d'avoir contribué de manière compétente et constructive au développement d'une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse.

La CFEJ s'est ainsi engagée pour la ratification par la Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant et pour que les droits à la protection, à l'encouragement et à la participation des enfants et des jeunes soient inscrits dans la nouvelle Constitution. Partant du constat que la comparaison européenne de la recherche sur la situation des enfants et des jeunes est sous-développée en Suisse, la Commission a aussi fortement soutenu la mise sur pied du programme national de recherche 52 « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation ».

La CFEJ a par ailleurs renforcé son rôle d'expert sur des questions telles que le chômage des jeunes, la violence juvénile, la promotion de la participation des enfants et des jeunes ou encore l'intégration des jeunes issus de la migration. La qualité et la pertinence de ses rapports et recommandations sont largement reconnues. La Commission a également défendu les intérêts et besoins de la jeune génération lors de l'élaboration de nombreux projets législatifs, que cela soit en matière de formation professionnelle, de protection des mineurs ou encore de naturalisation facilitée.

La nouvelle présidente ou le nouveau président de la CFEJ sera nommé/e par le Conseil fédéral sur proposition du Département fédéral de l'intérieur. Vu le vieillissement de la population, donner aux enfants et aux jeunes le poids politique qui leur revient est plus important que jamais.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements :

- Leo Brücker-Moro, président de la CFEJ, tél. prof.: 041 875 63 31, tél./fax privé: 041 870 92 36

- Marimée Montalbetti, cheffe de la Section culture et société, Office fédéral de la culture, 3003 Berne, tél.: 031 324 98 23, fax: 031 322 92 73, courriel : marimee.montalbetti@bak.admin.ch